Image not found or type unknown

séparation à l'amiable avec pension alimentaire

Par **amanda**, le **05/10/2009** à **13:52**

je vis actuellement avec mon concubin et nous avons 1 enfant et nous allons nous séparer à l'amiable devant le juge des affaires familiales sachant que c'est moi qui quitte le domicile conjugale mais souhaite habiter avec mon fils chez mes parents temporairement, le temps que je trouve un logement. nous n'avons pas envie de prendre d'avocat. je voudrais savoir ou me renseigner et quels sont les procédures.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés